

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>- Gestion de sites patrimoniaux publics ou privés ouverts au public.</p> <p>- Contribution à l'administration et au montage d'un projet de préservation patrimoniale</p> <p>- Inventaire des éléments architecturaux, patrimoniaux et paysagers d'un territoire</p> <p>- Ingénierie de projet de mise en valeur du patrimoine (AMO)</p> <p>- Assistance à la maîtrise d'œuvre en préservation du patrimoine</p> <p>- Aide à la mise en place d'une médiation du patrimoine matériel et immatériel</p> <p>- Information et sensibilisation des publics aux ressources patrimoniales d'un territoire</p>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe • Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation • Développer une argumentation avec esprit critique • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p>Compétences spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assister la maîtrise d'œuvre dans la définition de projets de travaux sur le patrimoine bâti. • Documenter la connaissance historique et technique préalable aux travaux de restauration et de conservation. • Conduire et coordonner des travaux de restauration et de conservation sous l'autorité d'une maîtrise d'œuvre spécialisée en s'appuyant sur les codes architecturaux nécessaires à la protection/valorisation patrimoniale. • Accompagner les travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine. • Apporter une assistance technique et scientifique (bureaux d'études, laboratoires) pour les projets de restauration (état sanitaire, réalisation de diagnostic...) • Gérer un projet patrimonial gestion et aménagement d'équipements patrimoniaux, animation du patrimoine culturel • Coordonner les différents acteurs d'une opération patrimoniale • Contribuer à la conduite d'une chaîne de préservation patrimoniale : diagnostiquer, définir, planifier, budgétiser, piloter et évaluer. • Accompagner les travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine • Mettre en œuvre les méthodologies de recherche nécessaires à la connaissance et à la mise en valeur du patrimoine • Intégrer les meilleures techniques de rénovation disponibles afin d'assurer la compatibilité ou les compromis nécessaires entre conservation patrimoniale et enjeux environnementaux et climatiques <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>
--	--	--